

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : ILS RELÈVENT LE DÉFI !





La transition écologique n'est plus une hypothèse. C'est une obligation. Car oui, il y a urgence. Urgence pour nos territoires insulaires ou côtiers qui subissent de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique. Le GIEC tire d'ailleurs des conclusions alarmistes à court terme sur les « impacts irréversibles » du changement climatique. Alors, que pouvons-nous faire ? Agir. Voici en quatre lettres ce que tout un chacun pourrait faire au quotidien. Un geste pour la planète.

Sur nos territoires, certains sont aux avant-postes pour le climat. Leur engagement est à saluer, ils sont des exemples pour nous tous : particuliers, entreprises, communes et collectivités, institutions... Parce que la transition écologique est en définitive l'affaire de tous. « Ils relèvent le défi », ce sont ceux qui nous alertent, au quotidien ; qui nous permettent de prendre conscience et qui nous proposent des solutions pour changer nos habitudes et consommer différemment.

Et demain, ce sera vous !

Dossier porté par Anne-Laure Labenne

Sylvie Vanoukia,
présidente de la Commission
énergie à la Région Guadeloupe

ÉNERGIE

Agir pour une mobilité durable en Guadeloupe

Région Guadeloupe. Dépositaire de la compétence planification énergétique du territoire, la collectivité a fixé des objectifs ambitieux et s'engage dans la mutation des services de mobilité.

Texte Audrey Juge – Photo Lou Denim

La loi de transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015 (LTECV) est venue fixer l'objectif ambitieux de l'autonomie énergétique de la Guadeloupe à l'horizon 2030. Où en est-on aujourd'hui ?

Sylvie Vanoukia, présidente de la Commission énergie : Cette loi d'importance a permis à la Région d'élaborer, en équité avec l'État, sa première programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). La mise en œuvre de ce document nous permet aujourd'hui de viser le 100 % renouvelable dans notre électricité à l'horizon 2030. La Guadeloupe a aussi fait le choix de la diversité des filières et des technologies pour que cette transition énergétique, que nous sommes en passe de réussir, soit une transition solidaire, tournée vers un développement économique vertueux. Les énergies éoliennes, photovoltaïques, hydrauliques, la biomasse et la géothermie, sont autant de ressources naturelles sur lesquelles la Guadeloupe pourra s'appuyer.

Pour accélérer cette dynamique, la Région a été la première de France à disposer d'une habilitation législative l'autorisant à fixer des règles spécifiques dans les domaines de la transition énergétique, et ce, au bénéfice direct de la population. Cette habilitation nous a permis d'imposer de nouvelles étapes de concertation, afin de réunir les acteurs du territoire et d'expertiser, ensemble, les grands projets éoliens et photovoltaïques. Désormais, la Guadeloupe décide et les résultats sont là. Nous constatons depuis plusieurs années une stabilisation durable de nos consommations électriques, associée à une progression constante des EnR, tout en améliorant le confort de vie des Guadeloupéens.

Quelles sont les conclusions de l'édition 2022 du bulletin de l'énergie publié par l'Observatoire de l'énergie et du climat ?

L'édition 2022 montre une nouvelle réduction de nos consommations électriques. Moins 2 % en 2021 par rapport à 2020 et un nouveau record dans l'intégration

des EnR. En 2021, 34 % de notre électricité est d'origine renouvelable, soit la consommation annuelle de 150 000 foyers.

Que reste-t-il à améliorer sur le territoire en termes de transition énergétique ?

Si le pari est en passe d'être réussi sur le volet électrique, nous devons désormais être particulièrement actifs sur le secteur de la mobilité, qui représente près de 2/3 des consommations énergétiques de la Guadeloupe.

La consommation du transport routier accuse encore une hausse de 2 % par rapport à 2020. Le véhicule électrique s'impose donc comme un maillon incontournable de la transition dans ce domaine. En France, un véhicule vendu sur dix est électrique. Cette amorce est aussi constatée en Guadeloupe. Depuis 2020, près de 800 véhicules électriques ont été mis en circulation sur notre territoire. L'offre croissante des constructeurs automobiles et la crise de l'énergie que traverse actuellement le monde sont déjà des accélérateurs de cette dynamique. La Région et ses partenaires s'y préparent de longue date, nous entrons désormais

dans la phase opérationnelle pour que cette nouvelle transition bénéficie au plus grand nombre.

Que prévoit la Région pour accompagner ces transitions ?

L'élaboration commune d'un schéma régional pour le développement du véhicule propre (SDVP) réunit déjà les principaux acteurs locaux pour co-élaborer la feuille de route régionale de la mobilité durable. Avant la fin 2022, nous aurons à identifier et à définir les conditions favorables à la transformation de l'offre de mobilité en Guadeloupe, dans le respect du tissu socio-économique, tout en répondant aux objectifs de la transition énergétique. Depuis 2016, la Région soutient financièrement les entreprises qui installent un service de recharge de véhicule électrique basé sur les énergies renouvelables. Néanmoins, la réinvention du modèle fiscal, la conversion des métiers et la gestion des déchets de cette mobilité sont d'importants défis à relever pour l'avenir du territoire. Le travail est en cours avec l'État et les professionnels. La Région accompagnera ces transitions pour offrir aux Guadeloupéens et à ses visiteurs, une Guadeloupe durable, dynamique et performante.

« Nous devons être particulièrement actifs sur secteur de la mobilité »

*Sylvie Vanoukia,
présidente de la Commission énergie
à la Région Guadeloupe*